"Quel chêne magnifique! quel taillis touffus et prospère! ajoutait-il un autre jour.... encore une semence de cheveux blancs que le vent a portée de ce côté..." Ce n'est plus Simonette ou Bastien qui viendront s'asseoir sons le grand arbre de l'enclos; c'est votre père qui occupera leur place, et livera sa chevelure blanche aux larcins de la brise du soir... Aussi, dorénavant, tant que je viverai, plus de tête blanche mercenaire chez nous; la mienne suffira à cette semence de cheveux qui doit fertiliser la terre que vous travaillez; mais dès que je serai mort, hâtez-vous de recueillir quelque vieillard, afin que cette maison ne soit pas dépourvue d'un invalide du travail, chargé de prier sur les récoltes, comme les religieux des monastères avaient mission, autrefois, de prier sur la tombe des rois pour le salut des royaumes et la bénediction des dynasties.

Les enfants de Delpech n'avaient plus la force de hocher la tête ou de sourir; ils écoutaient avec recueillement et remords; ils regrettaient d'avoir un instant méconnu la sagesse et la charité de leur père; ils restaient silencieux, et contemplaient avec vénération sa tête argentée, que le soleil conchant éclairait d'une auréole semblable à celle que l'art du moyen âge dessinait sur le front des saints.

—Ce n'est pas la bénédiction du ciel seulement, que le vieillard attire sur le domaine qui le nourrit, poursuivit Delpech; c'est encore la bienveillance et la faveur des hommes: laissezmoi vous dire une histoire que mon père aimait à raconter.

Un pauvre homme, après avoir longtemps couru le monde se trouvait sans ressource et sans asile ; il se présente chez un de mes oncles de Tarascon, demandant à être logé dans un coin de l'étable, et à vivre des croutons de pain qui resteraient après le repas : il promettait en retour de garder les prairies, et de balayer les étables!..... Il y eut conseil de famille ; certains membres refusaient de recevoir un infirme qui serait une charge très lourdre pour la maison; mais mon oncle fut d'un avis contraire ; il invoqua les devoirs de la charité chrétienne, et le vieillard fut retenu pour le reste de ses jours, non pas dans un